ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armement

Question écrite n° 123956

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le rôle de la France dans la vente et l'emploi d'armes technologiques destinées à la surveillance de l'internet et donc de la population en Libye. D'inquiétantes révélations, reprises par les médias français ainsi que par le grand quotidien américain *The wall street journal* conduisent à penser que des technologies françaises destinées à la surveillance des communications numériques, appelées *deep packet inspection* (DPI), ont été vendues à la Libye du colonel Kadhafi au cours des dernières années. L'exportation de ces outils d'analyse des échanges numériques commercialisées par des entreprises françaises devrait de toute évidence être soumis au contrôle et à l'autorisation des autorités françaises, car ils sont assimilables à des armes technologiques. Il lui demande d'abord s'il confirme ces informations et, si oui, il lui demande s'il a autorisé la vente de telles technologies à ce pays ou à d'autres États qui auraient exprimé le souhait de les acquérir. Si tel ne devait pas être le cas, il lui demande si, à sa connaissance, d'autres États ont bénéficié de ces technologies avant qu'il entre en fonction dans ce ministère.

Données clés

Auteur : M. Christian Eckert
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 123956
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12933
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)